

Musique en ligne: les FAI entrent dans la danse

La position est de plus en plus intenable. Les FAI ont un gros problème avec la musique. D'un côté, le haut débit progresse, ce qui a pour conséquence la hausse de trafic sur les sites gratuits de peer-to-peer (P2P).

De l'autre, les grandes maisons de disques protègent les droits d'auteur et considèrent que le piratage engloutit 10% de leurs revenus. Ce qui reste à prouver. Sachant que les FAI n'ont pas l'intention de dénoncer leurs clients téléchargeurs -l'argument de vente de ces mêmes FAI est bien la possibilité de télécharger de la musique (ou autre chose) à haute vitesse- il leur fallait réagir face à la pression des Majors. **Filtrage inefficace** Par ailleurs, ils estiment qu'un filtrage national de l'accès à Internet pour limiter l'utilisation de logiciel P2P n'est pas « réaliste et ne serait efficace que pendant un laps de temps très court ». Ainsi, en France, l'AFA (l'Association des fournisseurs d'accès et de service à Internet) souhaite proposer une offre légale de musique sur le Web: « *La Sacem (Société des auteurs, compositeurs, éditeurs de musique) nous a fait une proposition et nous sommes en train de négocier l'assiette de rémunération des droits* », a indiqué M. de Martino, président de l'association lors d'une conférence de presse. « *Avec cette plate-forme, nous souhaitons que chaque fournisseur d'accès puisse présenter l'offre de musique en ligne qu'il souhaite et les services qui y sont associés* », a-t-il ajouté, sans préciser quand cette offre serait au point. **Gifle** Cette annonce vise à calmer les Majors mais elle constitue une gifle pour ces géants. En effet, ces groupes ont ou vont lancer leur propre plate-forme payante de téléchargement (PressPlay, MusicNet...). L'AFA considère ainsi que l'offre musicale pour les sites Internet grand public est « insuffisante » et « n'est pas proposée dans des conditions économiques attrayantes ». Voilà qui a le mérite d'être clair. Pour autant, on ne voit pas ce qui empêcherait les internautes de continuer à utiliser massivement les sites d'échange gratuits tels que Kazaa, surtout avec le développement massif du haut débit. Car si le piratage est pointé du doigt, les maisons de disques devraient peut-être ré-examiner le prix des disques et la qualité de la production actuelle...